

**RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

**CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON**

**EXERCICE 2016**

136e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION  
FRANÇOIS-LOUIS BOREL  
Au 31 décembre 2016**

M.	Richard BARZE, architecte, président, Cernier	dès 2005
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
Drse	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, Engollon (pour la commune de Val-de-Ruz)	dès 2013
Mme	Laurence PERRIN, conseillère communale, Cortaillod	dès 2010
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Chézard	dès 2013

Représentant de l'Office de Protection de l'Enfant :

M. Frédéric Schallenberger, chef d'office

Représentant du Service des Institutions pour Adultes et Mineurs :

M. Luca FUMAGALLI, adjoint au chef de service

Représentants de la direction :

M. Jean-Marie VILLAT, directeur  
M. Vincent PERRIN, sous-directeur  
M. Patrick MELICHAR, administrateur  
M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Drse Hélène BEUTLER, médecin chef

Représentants du personnel :

M. Silvio ARCELASCHI, responsable bâtiment  
M. Gustavo RUEGGER, éducateur

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale). Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

## RAPPORT DU PRESIDENT POUR L'ANNEE 2016

Plusieurs événements ou modifications ont émaillé cette année 2016. Sans ordre exhaustif d'importance, je les citerai comme suit :

- Succession de Monsieur Gil Eppner, adjoint de direction qui a fait valoir son droit à la retraite dès le 1<sup>er</sup> août 2017, après de nombreuses années de fidèle collaboration dans notre institution, pour lesquelles tous les membres de la Commission lui font part de leur immense gratitude. A titre personnel, je souhaite le meilleur à ce collaborateur très apprécié qui mérite pleinement de vivre un avenir serein et quelque peu plus reposant. Son remplacement devrait être assuré par deux éducateurs dans le cadre d'une postulation interne. L'ensemble de la Commission de surveillance a accueilli favorablement ce nouvel organigramme.
- Modification des statuts en cours de validation par l'ASSO, dont les points essentiels sont:
  - La Commission de surveillance deviendra le Conseil de Fondation. Je suis particulièrement satisfait de l'abandon du qualificatif de commissaire ou de surveillance, termes pour le moins intrusifs.
  - Retrait de la compétence du Conseil d'Etat relative à la nomination des membres du Conseil de Fondation.
  - Abandon du principe de nomination des membres du personnel par le Conseil de Fondation.
  - Suppression de l'indemnisation des membres du Conseil de Fondation.
- Validation par l'OFJ de la 6<sup>ème</sup> version du Concept pédagogique et thérapeutique (1<sup>ère</sup> version en 1991) décrivant l'évolution institutionnelle, le placement individualisé et le respect des droits de l'enfant.

En revanche, une stagnation certaine est malheureusement constatée en ce qui concerne nos projets d'avenir à court terme, telle que la suite de la rénovation énergétique de nos bâtiments. Pas plus de succès en ce qui concerne la création d'une entité juridique nous permettant de gérer efficacement notre patrimoine, notamment d'en assurer un entretien efficient par des investissements nécessaires, sans passer par les chicanes administratives découlant des difficultés financières de l'Etat de Neuchâtel. Sans entrer dans les détails, notre route est semée d'embûches malgré des promesses répétées et une pugnacité redoublée, mais quelque peu usante dans un rôle de bénévole.

Face à ce constat, je retiendrai pourtant la satisfaction de la bonne marche de l'institution que j'ai l'honneur de présider. La cohésion de l'équipe éducative, son enthousiasme, son évident souci du bien de l'enfant, de ses droits à participer intégralement à la vie de l'institution, sont les reflets d'une équipe soudée, prête à affronter les défis actuels issus de notre société et pleinement soutenue par sa direction. A tous, au nom du Conseil de Fondation et au risque de me répéter, je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour la remarquable qualité du travail accompli.

Pour l'avoir côtoyée fréquemment durant cette dernière année, j'y ajoute volontiers un merci tout spécial à l'administration pour la précision des documents exigeants qu'elle a eue et qu'elle aura encore à fournir pour parvenir aux buts que nous voulons absolument atteindre, avec le soutien déterminé de tous les membres de notre désormais Conseil de Fondation.

Richard Barzé, Président

## RAPPORT DU DIRECTEUR POUR LE RAPPORT ANNUEL 2016

### Accompagnement des enfants

L'année 2016 s'est révélée fort complexe sur le plan de la gestion quotidienne de l'institution et de l'accueil des enfants qui nous sont confiés. L'avantage lié à la gestion de telles situations s'exprime cependant dans l'exercice et l'expérience de professionnalisme aiguisé que cela implique. Il convient en effet de parvenir à tenir compte des problèmes que les enfants rencontrent dans leur parcours de vie et les aider à évoluer sans exclusion et sans violence, malgré une expression de leurs difficultés parfois auto ou hétéro-agressive très marquée. Aussi loin que je me souvienne, nous avons toujours rencontré, à Dombresson, des vagues de problèmes comportementaux. Ces vagues se succèdent au cours de l'année à un rythme variable. Elles sont constituées de périodes : une vague de violence par exemple, une fois contenue, cède la place à une série d'incivilités puis, par exemple, de problèmes d'ordre sexuel, de fugues, de drogues, (douces heureusement généralement), etc....

Ces vagues constituent notre fonctionnement "normal". Nous constatons cependant une évolution dans la population : l'âge moyen des enfants qui nous sont proposés s'est souvent abaissé à 7 - 10 ans. La plupart de ces enfants viennent parce que le milieu familial et/ou l'école ne parvient plus à les contenir. Ils passent fréquemment, voire quotidiennement par des crises violentes qui débutent souvent sur une petite frustration, mais qui expriment bien sûr autre chose. La souffrance de ces enfants est dure à vivre pour eux d'abord, mais également pour les équipes. Dans la crise, ils perdent tout contrôle, tapent, injurient, mordent parfois, griffent. Nous avons développé une série de moyens pour les aider, les accompagner, les contenir, parfois physiquement. Ces moments de crises aigües peuvent durer de quelques minutes à plus d'un quart d'heure, voire une demi-heure parfois. Pourtant, après ces crises, nombre d'entre eux sont mal. Ils pleurent et nous montrent souvent, d'une manière ou d'une autre, qu'ils regrettent ce qu'il s'est passé. Nous avons pu constater qu'à force de tenir, de ne pas rejeter l'enfant, de lui démontrer une empathie réelle, tout en le cadrant et en le protégeant également de lui-même, en accompagnant nos démarches éducatives d'un soutien d'ordre thérapeutique, parfois médicamenteux, ces crises s'espacent et finissent, parfois, par disparaître. Cependant de nouvelles demandes nous sont formulées...également pour des "petits qui font des crises". Tout au long de l'année 2016, de tels épisodes, d'e la part d'un enfant ou d'un autre se sont produits presque quotidiennement.

Ce phénomène me semble nouveau. Certes, nous avons toujours eu certains enfants qui passaient par de telles périodes, mais cela restait relativement exceptionnel. Aujourd'hui nous avons quatre, cinq, six enfants parfois qui peuvent potentiellement présenter ce type de difficultés... et les demandes de placements continuent à affluer. Ces demandes sont formulées pour des enfants dont l'école ne parvient plus à assumer l'intégration en raison des problèmes de comportement. Parfois les parents n'en peuvent également plus. Parfois les demandes sont formulées pour des enfants placés dans d'autres institutions pour lesquels la recherche d'un lieu offrant scolarité et soins thérapeutiques est indiquée. Nous comprenons ces éléments et nous avons le devoir de trouver des réponses qui permettent d'inclure ces enfants dans une démarche respectueuse de leurs droits, respectueuse des parents, mais respectueuse aussi du personnel qui a à s'en occuper. Nous avons besoin de moyens pour ne pas simplement conclure au refus de poursuivre des prises en charge, en sachant que ces enfants n'ont parfois pas d'autre solution que notre institution à ces âges-là. Je remercie donc le SIAM qui essaie de nous octroyer les moyens nécessaires, dans un contexte socio-politique

difficile en 2016 sur Neuchâtel. J'ignore si les diverses démarches mises en place seront suffisantes pour que nous puissions dépasser ce qui n'est peut-être pas uniquement une vague, mais un élément de la réalité permanente de notre institution, à savoir, l'accueil d'enfants petits passant par des crises violentes.

Lorsqu'une institution est organisée sur un modèle extrêmement souple comme le nôtre, tout enfant qui présente des difficultés comportementales, mais dont les capacités intellectuelles permettent d'envisager un avenir autonome, devrait pouvoir s'y inscrire. La souplesse et les multiples prestations que nous avons développées dans nos concepts pédagogique et thérapeutique successifs depuis 25 ans maintenant, répondent à ces besoins. Cela permet des prestations différenciées pour des situations différentes également, mais en inscrivant le tout dans une cohérence une réflexion globale. L'accueil de ces enfants petits fait partie de cette réflexion et nous conduit actuellement à devoir imaginer, inventer, créer et développer des moyens que nous n'avons pas ou rarement utilisés jusque-là. Aussi une modification réelle et en profondeur de notre école sera peut-être indispensable pour assurer l'accompagnement scolaire de certains enfants. En effet il n'est parfois simplement pas possible d'assurer, dans certaines classes, un travail en lien avec les objectifs du plan d'études romand (PER), qui devraient pourtant constituer un but ou au moins un repère. Nous devons mettre prioritairement et de manière pluridisciplinaire l'accent sur la souffrance de l'enfant, la compréhension de ses difficultés, afin de l'aider à retrouver des dispositions lui permettant d'investir à nouveau les apprentissages, fusse de manière succincte. Cette réflexion en profondeur sur l'école de notre fondation constituera une des focales de nos réflexions et développements de projets ces prochaines années. J'aurai probablement l'occasion d'y revenir dans les prochains rapports annuels. Mais une difficulté nouvelle, qui nous oblige à repenser un secteur, représente également une opportunité et une source de créativité, d'où peuvent découler de très beaux projets au bénéfice des enfants. C'est le but que nous nous assignons à l'avenir pour ce secteur.

### **Concept pédagogique et thérapeutique et action institutionnelle**

Durant les six premiers mois de l'année 2016, l'ensemble de l'institution a revisité notre concept pédagogique et thérapeutique. C'est en 1991 que nous avons réalisé, de manière participative, le premier concept de l'institution qui devait être agréé par la Confédération. C'est dans ce premier concept que nous avons fixé sa remise en discussion tous les 5 ans. Vous trouvez ainsi, sur le site de la fondation ([www.fondationborel.ch](http://www.fondationborel.ch)), toutes les versions successives au format pdf. Cette 6<sup>ème</sup> parution constitue un développement du concept de 2011, incluant toujours davantage les droits de l'enfant. Ceux-ci y sont plus particulièrement abordés sous l'angle de *Quality4children*<sup>1</sup> et notamment à travers *Prisma*<sup>2</sup>. Ils sont au centre de nombreux courants de pensées dans le monde social environnant au sein desquels la Fondation Borel assume une place active.

Malgré les crises violentes des enfants, malgré les difficultés présentées par nombre de nos jeunes adolescents, ou grands adolescents aussi, je fais le constat d'une diminution de la violence dans l'institution. La réponse aux situations de crises présentées par les enfants n'est plus constituée uniquement du « pouvoir » de l'adulte sur l'enfant. Nous recherchons une compréhension emphatique de ce qu'il vit. Si nous conservons généralement une fermeté dans le cadre autour des enfants, nous portons simultanément un regard bienveillant sur eux

---

<sup>1</sup> Standards européens définissant des critères de qualité dans la prise en charge d'enfants en institution

<sup>2</sup> Application pratique des standards *Quality4children* élaborée par des acteurs du social neuchâtelois

et recherchons des réponses axées sur la bienveillance. Ainsi avons-nous peu à peu sensiblement modifié nos principes de réactions, de punitions ou de sanctions. Nous n'avons plus de chambre d'isolement, mais une chambre de soins. L'enfant est davantage pris en considération dans ce qu'il vit. Il participe de diverses manières à la réflexion sur ce qui le concerne, lui et sa famille. De nombreux moyens ont été développés : le placement individualisé, l'accueil de familles dans l'institution pour des repas, pour des moments de partage ou dans un appartement. Aucun enfant ne passe de nuit chez nous sans qu'elle ait un sens aux yeux du réseau et si possible aux yeux de l'enfant aussi. Et beaucoup de « micro-évolutions » s'ajouteraient, impossibles en fait à lister ici. Les concepts successifs permettent, eux, de porter un regard sur cette évolution.

Or ce chemin n'aurait jamais été possible sans l'équipe institutionnelle, qu'elle soit éducative, enseignante, des services généraux, ou administrative. Notre institution veille à conserver une ambiance de travail souvent qualifiée de familiale. Nous avons en effet choisi de privilégier des rapports interpersonnels humanisés, où nous essayons de prendre en compte l'autre dans sa complexité, qu'il soit enfant ou adulte. J'en suis heureux et j'adresse une fois de plus mes remerciements, mais aussi mon admiration, à l'ensemble des collaborateurs dont je constate quotidiennement le dévouement. Il est certes normal que même dans un bon climat de travail, des problèmes surgissent. Il existe des tensions, de nécessaires remises en question de notre action, des moments plus ou moins tendus entre collègues. Ces moments sont cependant toujours dépassés de manière constructive et ne deviennent pas des obstacles à l'évolution de notre action. La volonté de maintenir l'enfant au centre de notre démarche prime généralement rapidement.

## Rénovation énergétique

L'ambiance institutionnelle agréable n'empêche cependant pas la réalité extérieure de nous confronter à des difficultés importantes. Les soucis économiques du canton ont participé à



rendre extrêmement compliquée la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Ces travaux sont devisés à près de 9 millions et demi, dont 25% à 27% financés par la Confédération. Les surcoûts inévitables liés à ces travaux (intérêts et amortissements) doivent être reconnus par l'Etat. C'est le cas partiellement, mais pas à hauteur

des charges inhérentes aux travaux de rénovation. Après avoir rénové l'école, magnifique bâtiment, dont vous voyez la photo ici, nous avons à regret dû mettre en attente, fin 2016, la suite des travaux. Or certaines chambres d'enfants, lorsqu'il fait particulièrement froid, ne parviennent pas à dépasser les 14 degrés ! Cette situation n'est plus tolérable et, par respect pour les enfants, nous nous devons de leur offrir des conditions de vie décentes. Le cadre est magnifique, les bâtiments sont fonctionnels, mais la rénovation énergétique est une nécessité qui, je l'espère, pourra se poursuivre. Mais ce n'est pas le cas à l'heure où j'écris ces lignes et l'aboutissement semble lointain...

Aussi je tiens à saluer l'appui très important offert à notre fondation par la commission de surveillance<sup>3</sup> et plus particulièrement par son bureau. J'adresse notamment mes très vifs remerciements à Monsieur Richard Barzé, Président de la Fondation, qui ne compte pas son temps pour défendre nos projets. Ma gratitude s'adresse également à Me Jean-Marc Terrier, avocat-notaire et vice-président. Il nous apporte tous les moyens utiles, liés à son activité de notaire, pour atteindre au mieux nos objectifs.

## **Conclusion**

Aussi, c'est avec un enthousiasme entier quant à l'activité menée autour des enfants, mais également avec une certaine lassitude due à ces difficultés administratives et financières que je termine cette année 2016. J'espère qu'en 2017 nous obtiendrons la confirmation des projets de rénovation et que nous pourrons à nouveau nous centrer sur mes propos du début de ce rapport, à savoir, le développement de moyens liés aux problématiques présentées par les enfants. Car c'est auprès des enfants, dans la gestion de leur vie lorsque nous les avons en charge, dans l'accompagnement que nous leur apportons, dans les feed-back que nous recevons parfois 10 ans après leur départ mais parfois ici aussi, que nous puisons et que je trouve personnellement, l'énergie nécessaire à créer et développer des moyens d'action adaptés, innovants parfois, respectueux et aidants.

Je terminerai en citant les propos des enfants du Forum des jeunes<sup>4</sup>, propos qui constituent à eux seuls un réel « carburant » tant par leur simplicité que par ce qu'ils expriment au-delà des mots :

*"Nous sommes des jeunes âgés de 6 à 16 ans, placés au foyer de la Fondation Borel à Dombresson, les éducateurs nous accompagnent dans notre quotidien, ils nous aident à écrire, puis dessiner un bout de notre parcours de vie..."*

Le Directeur: Jean-Marie Villat

---

<sup>3</sup> Commission de surveillance qui deviendra dénommée, depuis 2017, Conseil de Fondation

<sup>4</sup> Le forum qui est un outil démocratique utilisé par les enfants de notre institution pour mener des projets qu'ils estiment importants



## **RAPPORT DU CNPEA Année 2016**

L'année 2016 a été d'abord marquée par un remaniement de l'équipe médico – thérapeutique : départ de Mme Paola Morniroli en novembre 2016 et arrivée de la Dresse Dos Santos (cheffe de clinique adjointe) et de Mme Audrey Novatti (psychologue), et de la Dresse Alina Tiulete, médecin adjointe et responsable de l'équipe thérapeutique. Ces changements ont nécessité un effort d'adaptation, réorganisation et de coordination entre les anciennes et les nouvelles collaboratrices CNPea.

En plus des remaniements internes, l'arrivée de la Dresse Hélène Beutler médecin cheffe CNPea a permis de revoir et clarifier le fonctionnement de la nouvelle équipe thérapeutique CPTD. A noter que ces changements ont permis une reconnaissance du travail de liaison au CPTD, ce qui ouvre de perspectives de formation de médecins ou psychologues au sein de l'institution.

Une réflexion est actuellement en cours sur le plan institutionnel afin de mieux définir les directions de travail commun et en particulier de développer une compréhension commune de nos interventions en cas d'urgence et de crise. Une participation régulière de l'équipe médico-thérapeutique aux colloques de groupes éducatifs est actuellement en train de se mettre en place dans le but de développer l'intégration des différentes approches. Un projet de rencontres régulières entre les psychologues et l'équipe pédagogique devrait suivre également.

Par ailleurs les thérapeutes participent à certaines commissions en cours - par exemple, réflexions communes dans le cadre de la commission « sexualité » (Dr Alina Tiulete) sur les moyens à mettre en place comme prévention contre les abus sexuels en institution et sur l'amélioration de la détection et de la gestion de tel cas.

Un module de groupe contes est en cours (10 séances), animé par Mme Annick Crausaz (psychologue psychothérapeute), Audrey Novatti (psychologue) et la stagiaire orthophoniste.

L'année 2016 a été une année marquée aussi par une succession de situations de crises pour les enfants et les adolescents. Ces difficultés ont nécessité la mobilisation des ressources pluridisciplinaires de l'institution et mis sous tension la collaboration des équipes du CNPea et de CPTD à tous les niveaux.

Grâce à l'engagement de tout-e-s, il a été possible de reprendre une réflexion importante et a permis de trouver des solutions en vue d'une amélioration de nos pratiques respectives. Ces démarches seront poursuivies en 2017 et nous permettront de consolider le travail entrepris qui n'aurait pas été possible sans l'important soutien de la Direction du CPTD.

Dr Alina Tiulete  
Médecin adjointe de la Consultation  
ambulatoire des Montagnes CNPea

Dr Hélène Beutler  
Médecin cheffe du département CNPea

**CNP - Centre neuchâtelois de psychiatrie**  
Enfance - Adolescence

**LISTE DES EMPLOYEURS AYANT COLLABORE AVEC  
DES ELEVES DE LA FONDATION F.-L. BOREL EN 2016**

<b>Entreprise</b>	<b>Métier exercé/Domaine</b>	<b>Lieu</b>
<b>Administration communale de Cornol</b>	Agent d'exploitation	2952 Cornol
<b>Adzami Peinture</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Buschini SA</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Buthey Peinture</b>	Plâtrier	2000 Neuchâtel
<b>Cabinet vétérinaire Fellrath</b>	Assistant vétérinaire	2053 Cernier
<b>Carrosserie Tanner</b>	Tôlier	2056 Dombresson
<b>Centre équestre de Fenin</b>	Professionnel du Cheval	2063 Fenin
<b>Châtelain Info</b>	Informaticien	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>CODEC SA</b>	Mécanicien	2056 Dombresson
<b>Conforama</b>	Menuisier	1763 Grange-Paccots
<b>Crèche Barbapapa</b>	Educateur de la petite enfance	2046 Fontaines
<b>Dosenbach SA</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Entreprise forestière Thierry Kaufmann</b>	Forestier – Bûcheron	2056 Dombresson
<b>Fallet Thierry</b>	Menuisier – charpentier	2065 Savagnier
<b>Foyer de la Côte</b>	Assistant en soins communautaires	2035 Corcelles-Cormondrèche
<b>François Berset Tapissier décorateur</b>	Décorateur Intérieur	2046 Fontaines
<b>Gabus et Cie SA</b>	Installateur Sanitaire	2043 Boudevilliers
<b>Garage Châtelain</b>	Mécanicien de maintenance	2056 Dombresson
<b>Grand opéra de Genève</b>	Décorateur de théâtre	1200 Genève
<b>Home des Lilas</b>	Assistant en soins communautaires	2054 Chézard
<b>Home des Trois Portes</b>	Assistante en soins communautaires	2000 Neuchâtel
<b>Hôtel de la Croix d'Or</b>	Cuisinier	2054 Chézard

<b>Marbrerie Oudin</b>	Tailleur de Pierre	2000 Neuchâtel
<b>Marc Favre Menuiserie SARL</b>	Menuisier	2054 Chézard
<b>Maxi Bazar</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2000 Neuchâtel
<b>METALEM SA</b>	Cadranographe	2400 Le Locle
<b>Reshani peinture</b>	Peinture en bâtiment	2046 Fontaines
<b>Luc Rouiller SARL</b>	Constructeur métallique	2053 Cernier
<b>Spacecar</b>	Mécanicien de maintenance	2053 Cernier
<b>Tout Auto</b>	Mécanicien de maintenance	2034 Peseux
<b>TREG</b>	Menuisier	2054 Chézard

## ÉPHEMERIDE ANNEE 2016

14 janvier	Éducation routière pour les élèves des classes internes de 8 à 11h00.
29 au 30 janvier	Vente du mimosa.
22 au 26 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSV.
20 avril au 25 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied (Kids'tour 16 élèves/ Grand tour 3 élèves et Walking 6 élèves).
27 mai	Commission de surveillance.
1 au 29 juin	Trans-Neuchâteloise : course de VTT, 5 étapes le mercredi soir (7 élèves ont participé au Kids'tour).
13 au 17 juin	Semaine verte pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSV.
29 juin au 1 juillet	Tour du lac en vélo pour les élèves de la Préformation.
29 juin	Fête de fin d'année scolaire sur le thème "Cinémaniac".
1 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
1 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
11 au 16 juillet	Camp d'été institutionnel en Ardèche.
1 au 6 août	Camp d'été institutionnel à Estavanens.
18 août	Soirée « Portes ouvertes » de la Préformation.
20 août	Sortie du personnel.
29 août au 2 septembre	Classes vertes et camp de la Préformation.
14 septembre	Tournoi de football inter-institutions.
25 octobre	Rencontre annuelle du Centre de compétences.
25 novembre	Commission de surveillance.
6 décembre	Saint-Nicolas.
22 décembre	Noël de la Fondation Borel.

## ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2016

### DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	EPPNER Gilbert	adjoint de direction*
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	LANGEL Lise	secrétaire*
Mme	TARAMARCAZ Maud	secrétaire*
Mme	BOILLAT Ophélie	apprentie employée de commerce

### PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	DONATI Sara Linda	institutrice*
M.	GROB Laurent	instituteur
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
M.	MONTERO Juan-Marco	instituteur*
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice*
M.	SCHAER Olivier	instituteur

### PERSONNEL EDUCATIF

Mme	AEBERLI Sephora	éducatrice*
Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice*
M.	BIELER Gaëtan	stagiaire
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur / cadre intermédiaire
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DA SILVA Sara	stagiaire
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
M.	DUARTE Tiago	éducateur *
Mme	DUARTE DE ALMEIDA Gwendoline	stagiaire
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
M.	GEISER Alexandre	éducateur / resp. orientation professionnelle
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice / maîtresse ACO*
Mme	GUYOT BRAICHET Corinne	éducatrice / permanence éducative*
M.	KNEUSS Valentin	éducateur*
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
Mme	LEBBAR Valérie	animatrice en atelier d'art-thérapie*
M.	MERROUCHE Nourdine	éducateur*
Mme	MICCIO Anna	éducatrice*
Mme	MOSSET Raquel	stagiaire*
M.	OGUEY Bernard	éducateur*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur / cadre intermédiaire
Mme	PONTES Lucia	éducatrice*
Mme	PORTNER Gabriela	éducatrice*
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice atelier d'art-thérapie*
M.	RHAZI Abder	éducateur*
Mme	ROBERT NICOUD Fanny	éducatrice*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
Mme	STEINER Yanick	éducatrice*

Mme	TAVEIRA FERREIRA Luisa	stagiaire
M.	THIERRY Jérémy	éducateur*
M.	WALTER Mathias	éducateur*

**PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de permanence éducative)**

Mme	BESANCET Annette	veilleuse*
Mme	CUCHE Audrey	veilleuse*
Mme	GACHET Marianne	veilleuse*
Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de permanence éducative*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
Mme	MARTINELLI Virginie	veilleuse*
Mme	REMY FLAIG Anne-France	service de permanence éducative*

**PERSONNEL DE MAISON**

Mme	AMEZ-DROZ Gisèle	aide-concierge*
M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique bâtiments
Mme	BRUGES NIETO Lucy	couturière*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge*
Mme	GREMAUD Micheline	cuisinière (apprentie) / aide de cuisine*
M.	JACOT Denis	aide concierge*
M.	JUTZI Johnny	concierge / responsable des extérieurs
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	PERRIARD Catherine	aide-cuisine*
M.	URFER Philippe	cuisinier*
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*

**EQUIPE THERAPEUTIQUE**

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dresse	DOS SANTOS Cécile	pédopsychiatre*
Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	CRAUSAZ Annick	psychologue*
Mme	NOVATTI Audrey	psychologue*

b) Psychomotricité

Mme	CHUARD Laura	psychomotricienne*
-----	--------------	--------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

\* temps partiels

## LISTE DES DONNS EN ESPECES ET EN NATURE

### Exercice 2016

#### Dons en espèces

Amis de la Cave Félix	500.00
Artisans du Val-de-Ruz	4'800.70
Association four à pain	958.70
Fédération Suisse de Gymnastique, Dombresson-Villiers	100.00
Sylvette et Jean-Michel GOBAT-AESCHLIMANN	100.00
Catherine et Michel GONELLA, Fenin	100.00
Lise et Patrick LANGEL, Chézard St-Martin	140.00
Virginie MARTINELLI	100.00
Matile & Sauser, Philippe Matile, Dombresson	630.00
Mimosa	50.00
Sylviane et Rémy RACINE, Dombresson	100.00
Service de bénévole Val-de-Ruz	50.00
Union des paysannes neuchâteloises	50.00

#### Total en CHF

**7'679.40**

#### Dons en nature

- ADMED, Jean-Claude Rouèche, Cernier, divers armoires
- Associazione EmoVere, Cadro, cotisations club basketball
- Association Crèche "Les Trolls", Neuchâtel, papier A3, A2, A1 de diverses couleurs
- Lorraine BOUQUET, Savagnier, un surf et une paire de ski
- Business Network Communication, Markus Hubert, Schönbühl, divers meubles
- Daisy DRAPELA, Hauterive, matériel artistique
- Foyer LA GEODE, Cédric Villemin, Neuchâtel, distribution d'oranges à l'institution
- Pierrette HIRT, La Chaux-de-Fonds, divers jeux
- Johnny JUTZI, Dombresson, un congélateur
- Panathlon international de Neuchâtel, abonnements de fitness
- Perroud Electricité SA, Frédéric Perroud, Dombresson, prêt de guirlandes lumineuses.
- Franca SAVOIA et Stéphanie SAVOIA SANDOZ, Neuchâtel, tablettes, jeux électroniques, livres et habits d'enfants